

[Un site gouvernemental pour le handicap](#) [1]

Le Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées a maintenant son site, handicap.gouv.fr [2]. Cette première étape vise à améliorer l'accès à l'information sur le handicap. Pour cela, le site est conçu comme un point d'entrée vers les politiques menées sous la responsabilité collective du Gouvernement.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/un-site-gouvernemental-pour-le-handicap>

[2] <http://handicap.gouv.fr/actualites/article/handicap-gouv-fr-pour-ameliorer-l-acces-a-l-information>